

PRÉPARER LE TRANSFERT DE SES COMPÉTENCES AVANT SON DÉPART À LA RETRAITE - FONCTION PUBLIQUE TRANSFORMER SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN LEVIER DE MONTÉE EN COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

OBJECTIFS

Repérer, en collaboration avec le service RH, les compétences métier stratégiques détenues et mobilisées dans son poste afin de contribuer à leur transmission avant son départ.

Construire un plan de transmission des compétences en vue d'assurer la continuité de l'activité ou des projets.

Transmettre ses savoirs et savoir-faire à des collaborateurs identifiés pour faciliter leur montée en compétences.

Déterminer avec précision sa date de départ à la retraite.

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude du dossier de candidature • Un entretien téléphonique. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents expérimentés ou en fin de carrière, souhaitant préparer la transmission de leur savoir-faire professionnel dans le cadre d'un futur départ

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend : • L'étude du dossier de candidature • Un entretien téléphonique. A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

3

MODULES

4

JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

Transmettre ses compétences

Formaliser ses compétences stratégiques pour contribuer à une démarche de transmission avant son départ

1 JOUR

MODULE #2

Réussir sa mission de tuteur

Actes pédagogiques et managériaux dans le cadre d'un tutorat

2 JOURS

MODULE #3

Préparer sa liquidation de retraite - Fonction publique

Modalités pratiques du départ à la retraite des agents

1 JOUR



PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

FORMALISER SES COMPÉTENCES POUR CONTRIBUER À UNE DÉMARCHE DE TRANSMISSION AVANT SON DÉPART (1 JOUR - REPC)

- › Situer la transmission dans les démarches RH de gestion des compétences
- › Identifier ses missions clés et les compétences mobilisées
- › Repérer les compétences critiques à transmettre
- › Structurer sa contribution à la transmission

RÉUSSIR SA MISSION DE TUTEUR (2 JOURS - RTUT)

- › Se positionner en tant que tuteur dans l'organisation
- › Transmettre ses compétences en respectant la progression pédagogique
- › Créer la relation de confiance propice à la transmission des compétences
- › Mener des entretiens de bilans d'étape pour apprécier la progression pédagogique

PRÉPARER SA LIQUIDATION DE RETRAITE - FONCTION PUBLIQUE (1 JOUR - LICL)

- › Intégrer l'information délivrée par les caisses de retraite
- › Identifier les conditions d'ouverture du droit à la retraite : Retraite SRE et CNRACL / RAFF
- › Demander sa retraite : les conditions de liquidation en pratique
- › S'informer sur les droits du conjoint (pension de réversion)

PROMOTIONS À VENIR

4 Mai 2026 - REPC
+ 5 et 6 Mai 2026 - RTUT
+ 26 Mai 2026 - LICL

26 Mai 2026 - LICL
+ 7 Juillet 2026 - REPC
+ 9 et 10 Juillet 2026 - RTUT

6 Octobre 2026 - LICL
+ 12 Octobre 2026 - REPC
+ 13 et 14 Octobre 2026 - RTUT

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne
75014 Paris

TARIFS

3 059 € HT

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CEG-VRH-SEN**

Taux de réussite :

